



2017 - FORMAT DES RAPPORTS DES PARTIES SUR L'APPLICATION DE LA CONVENTION SUR LA CONSERVATION DES ESPECES MIGRATRICES APPARTENANT A LA FAUNE SAUVAGE

La date limite pour la soumission des rapports est le 24 avril 2017. La période de rapportage est fixée de mai 2014 à avril 2017.

Les parties sont encouragées à répondre à toutes les questions. Les Parties sont également priées de fournir des réponses exhaustives, y compris, le cas échéant, un résumé des activités, des renseignements sur les facteurs limitant les mesures et les détails sur toute aide requise.

Le système de rapport en ligne a été mis au point par la CMS, l'AEWA et le Centre mondial de surveillance de la conservation du PNUE. Le format du rapport a été approuvé par le Comité permanent à sa 40ème Session (Bonn, novembre 2012) pour utilisation obligatoire par les Parties pour les rapports soumis à la onzième Session de la Conférence des Parties (COP11). La 45ème Session du Comité permanent a recommandé d'utiliser le même format pour les rapports à soumettre à la COP12, avec les adaptations nécessaires pour tenir compte des décisions pertinentes de la COP11, en particulier des amendements aux Annexes et aux Résolutions.

La Résolution 9.4 de la COP adoptée à Rome demandait aux Secrétariats et Parties des Accords de la CMS de collaborer pour la mise en œuvre et l'harmonisation de l'application de la présentation des rapports en ligne. Le système de rapport en ligne (ORS) de la famille de la CMS a été mis en œuvre avec succès et utilisé par l'AEWA pour le cycle de rapports de leur dernière Réunion des Parties (MOP 5, 2012). La CMS propose désormais aux Parties à la Convention d'utiliser l'ORS mise à jour pour soumettre leurs rapports nationaux pour le cycle de rapport de la COP11 (2014).

Veillez entrer le nom de votre pays ici

> République Islamique de Mauritanie

Nom de l'agence responsable de la préparation de ce rapport

> Direction des Aires Protégées et du Littoral

Nom des autres agences ayant fourni des informations

> Direction de la Protection de la Nature/ Parc National du Banc d'Arguin/Direction de l'Aménagement de la Ressource Halieutique et de l'Océanographie /Institut Mauritanien de Recherche Océanographique et de Pêche

I(a). Informations générales

Merci de compléter le questionnaire ci-dessous:

Partie

Date d'entrée en vigueur de la Convention pour votre pays

> 12/07/1997

Période comprise par ce rapport:

> 2017

Territoire dans lequel s'applique la Convention:

> République Islamique de Mauritanie

POINT FOCAL NATIONAL OFFICIEL

Nom complet de l'établissement

> DAPL/MEDEDD

Nom et titre du point focal officiel

> Dr OULD KHOUNA MOHAMED ELHACEN

Directeur des Aires Protégées et du Littoral (DAPL)

Adresse Postale

> BP 170

Nouakchott

Tel

> (+222) 2 45243142; (+222) 22328121 / 46012525 (m)

Fax

> (+222) 2 45242274

E-mail

> predasrim@mail.com

SOUMISSION

Nom et signature de l'officier responsable pour la soumission

Nom:

> Dr KHOUNA MOHAMED ELHACEN

Adresse:

> BP 170

Nouakchott

Tel.:

> (+222) 2 45243142; (+222) 22328121 / 46012525 (m)

Fax:

> (+222) 2 45290115

E-mail:

> predasrim@gmail.com

Implementation

Autres conventions/accords (exceptés ceux conclus sous la Convention de Bonn) auxquels votre pays est

Partie:

> CBD, CCD, CCC, Ramsar, CITES, AWEA

Instruments nationaux (p. ex. Stratégie nationale de conservation de la biodiversité, etc.):

> Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, Stratégie National pour le Développement Durable et son Plan

d'action, Stratégie Nationale de Conservation de la biodiversité et son Plan d'action

CMS Accords/mémoires d'accord listés ci-dessous

Veillez indiquer si votre pays est partie aux accords/mémoires d'accord listés ci-dessous. Si oui, veuillez indiquer l'institution nationale compétente

Accord sur les phoques de la mer des Wadden (1991)

Est-ce que votre pays partie aux Accord sur les phoques de la mer des Wadden (1991)

Etat hors de l'aire de répartition

EUROBATS (1994)

Est-ce que votre pays partie aux EUROBATS (1994)

Etat hors de l'aire de répartition

ASCOBANS (1994)

Est-ce que votre pays partie aux ASCOBANS (1994)

Etat hors de l'aire de répartition

AEWA (1999)

Est-ce que votre pays partie aux AEWA (1999)

Partie

Point focal national

Nom

> Direction des aires protégées et du littoral

Adresse

> Ministère de l'environnement et du Développement Durable

Tel

> (+222) 4524 31 42

Fax

> (+222) 4524 31 38

E-mail

> melkhouna@gmail.com

ACAP (2001)

Est-ce que votre pays partie aux ACAP (2001)

Non-Partie Etat de l'aire de répartition

MdE sur la grue de Sibérie (1993/1999)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur la grue de Sibérie (1993/1999)

Etat hors de l'aire de répartition

MdE sur le courlis à bec grêle (1994)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur le courlis à bec grêle (1994)

Etat hors de l'aire de répartition

MdE sur les tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique (1999)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur les tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique (1999)

Signataire

Interlocuteur

Nom

> Ministère de l'environnement et du Développement Durable,
Dr KHOUNA MOHAMED ELHACEN

Adresse

> BP 170

Tel

> (+222) 524 31 42

Fax

> (+222) 524 31 38

Courrier

> predasrim@gmail.com

MdE sur la population centre-européenne de la grande outarde (2001)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur la population centre-européenne de la grande outarde (2001)

Non-signataire Etat de l'aire de répartition

MdE sur les tortues marines - IOSEA (2001)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur les tortues marines - IOSEA (2001)

Etat hors de l'aire de répartition

MdE sur le cerf de Boukhara (2002)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur le cerf de Boukhara (2002)

Etat hors de l'aire de répartition

MdE sur le phragmate aquatique (2003)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur le phragmate aquatique (2003)

Non-signataire Etat de l'aire de répartition

MdE sur l'éléphant d'Afrique occidentale (2005)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur l'éléphant d'Afrique occidentale (2005)

Signataire

Autorité compétente

Nom

> Autorité nationale compétente Ministère de l'environnement et du Développement Durable,
AMEDI CAMARA

Adresse

> BP 170

Tel

> (+222) 529 01 15

Fax

> (+222) 524 31 38

Courrier

> amedi-camara@yahoo.fr

Interlocuteur

Nom

> Dr KHOUNA MOHAMED ELHACEN

Adresse

> BP 170

Tel

> (+222) 22328121

Fax

> (+222) 452431 42

Courrier

> predasrim@gmail.com

MdE sur les cétacés des îles du Pacifique (2006)

Est-ce que votre pays est signataire aux MdE sur les cétacés des îles du Pacifique (2006)

Etat hors de l'aire de répartition

La participation des autres ministères du gouvernement/ONG/secteur privé

1. Citez les autres départements/services publics qui participent à des activités/initiatives en faveur de la conservation des espèces migratrices dans votre pays:

> Direction des Aires Protégées et du Littoral, les Parcs Nationaux (PNBA, PND) Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (IMROP, DAR0, DSPCM), Université de Nouakchott

2. Dans le cas où plus d'un département de l'Etat serait impliqué, veuillez décrire les interactions/rerelations entre ces départements:

> IMROP- DAR0- Université pour la (Recherche)
Direction Protection Nature- Parcs Nationaux- DSPCM pour la (Conservation)

3. Est-ce qu'un système ou un comité national de liaison a été établi dans votre pays ?

Non

4. Enumérez les principales organisations non gouvernementales (ONG) qui sont actives en matière de conservation des espèces migratrices dans votre pays et décrivez le degré de leur engagement:

> UICN très active, FIBA très active, Wetlands International actif, WWF active, CANPE actif, NAFORE, APEAH active, IPADE actif, Clean Beach peu active, OMDD peu active, etc.

I(b). Informations sur les autorités impliquées

Identifier le ministère, l'agence/le département ou l'organisation qui est responsable des activités les plus importantes en faveur des espèces inscrites à l'Annexe I

1- Oiseaux

> Ministère de l'Environnement, Direction des Aires Protégées et du Littoral, Direction de la Protection de la Nature, PNBA, PND,

II. Espèces inscrites à l'Annexe I

1. OISEAUX

1.1 Questions générales concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I

1. La législation nationale en vigueur dans votre pays que vous avez citée dans le tableau I(a) (Informations générales) interdit-elle de prélever toutes les espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I?

Oui

Indiquez toute autre législation pertinente:

> Convention de suivi PNBA/Tour de valat Période 2003-2008 sur les espèces migratrices.

1a. Dans le cas où la législation en vigueur dans votre pays interdit de prélever des espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I, des dérogations ont-elles néanmoins été accordées?

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions (Inclure la date à laquelle l'exception a été notifiée au Secrétariat de la CMS en application de l'Article III(7) de la CMS) :

> En effet les dérogations ne sont accordées qu'à des fins strictement scientifique comme stipulé dans la loi de l'Environnement 2000- 045 du 26/07/2000 en son article 24 qui stipule :Toutefois, des dérogations spéciales concernant des interventions scientifiques pourront être accordées à des personnes morales ou physiques oeuvrant pour le bien de la faune, lorsqu'elles sont conformes à la réglementation phytosanitaire en vigueur et lorsqu'elles ont pour objectif d'améliorer les conditions de vie de la faune. en vigueur.

2. Citez et décrivez tous les obstacles à la migration des espèces d'oiseaux inscrites à l'Annexe I

- Prises accidentelles
- Destruction de l'habitat
- Pollution
- Other

> échouage de filets de pêche, Coupe d'Arbre, Agriculture itinérante, Utilisation de pesticides dans les cultures, Assèchement des points d'eau

2a. Quelles sont les actions correctrices qui sont prises pour surmonter ces obstacles?

- > - Incinération des filets monofilament/ cas du Banc d'Arguin
- Actions reboisement à l'échelon National pour récupérer les terres dégradées
- Mises en défens sur d'importantes superficies dans le Trarza (Parc National du Diawling)
- Application rigoureuses des textes de lois en vigueur.

2b. Veuillez fournir des détails sur les progrès ou succès des mesures prises.

- > - Recolonisation de certains milieux par les espèces qui y vivaient tant fauniques que floristiques
- Une baisse considérable de l'exploitation du milieu naturel
- Prise de conscience des collectivités par des campagnes de sensibilisation à l'échelon national

2c. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour venir à bout de ces obstacles?

> Aide financière et matériel pour un développement meilleur de notre environnement

3. Quelles sont les pressions principales aux espèces d'oiseaux de l'annexe I (autre que de seuls obstacles à la migration)?

- Commerce illégal
- Braconnage
- Other

- > - L'utilisation des produits toxiques (pesticides) dans l'agriculture.
- Les feux de brousse qui deviennent de plus en plus incontrôlable.
- Les cultures itinérantes.

3a. Quelles sont les actions qui ont été prises pour prévenir, réduire ou contrer les facteurs qui mettent en danger ou risquent de mettre en danger davantage les espèces d'oiseaux, au-delà des actions qui empêchent le comportement habituel de migration

- > - L'application des législations en vigueur (loi 97-006 du 20 janvier 1997 portant sur le code de chasse et la protection de la faune au niveau national
- La loi 2000-025 portant code des pêches du 24/01/2000
- La loi 2000-24 relatif au Parc National du Banc d'Arguin

3b. Veuillez fournir des détails sur le progrès ou succès des mesures prises.

> - Pénalités proposées sont dissuasives et ont permis de réduire le braconnage sur les ressources partagées

3c. Citez tous les facteurs qui sont susceptibles de limiter ces actions:

> - moyens financiers et matériels limités

3d. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour enrayer/limiter ces facteurs?

> Aide financière et matériel pour un développement meilleur de notre environnement

2. MAMMIFÈRES MARINS

2.1 Questions générales concernant les espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I

1. La législation nationale en vigueur dans votre pays que vous avez citée dans le tableau I(a) (Informations générales) interdit-elle de prélever toutes les espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I?

Oui

1a. Dans le cas où la législation en vigueur dans votre pays interdit de prélever des espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I, des dérogations ont-elles néanmoins été accordées?

Non

2. Citez et décrivez tous les obstacles à la migration des espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I:

Prises Accidentelles

Collision avec la circulation des bateaux de pêches

2a. Quelles sont les actions correctrices qui sont prises pour surmonter ces obstacles?

> Surveillance Maritime

2c. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour venir à bout de ces obstacles?

> Soutien et initiation de programmes de recherche et de projets visant l'amélioration des connaissances sur les Mammifères Marins.

3. Quelles sont les pressions principales aux espèces de mammifères aquatiques de l'annexe I (autre que de seuls obstacles à la migration)?

Prises Accidentelles

3a. Quelles sont les actions qui ont été prises pour prévenir, réduire ou contrer les facteurs qui mettent en danger ou risquent de mettre en danger davantage les espèces de mammifères aquatiques, au-delà des actions qui empêchent le comportement habituel de migration

> Législation nationale en faveur de la protection de l'environnement, ratification de convention internationales, création d'aires marines protégées dont une à titre d'exemple est conçue spécialement pour la protection du phoque moine (Réserve Satellite du Cap Blanc)

3c. Citez tous les facteurs qui sont susceptibles de limiter ces actions:

> Manque de moyens financiers et d'expertise

3d. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour enrayer/limiter ces facteurs?

> renforcement des capacités par l'appui de programmes de recherche et de projets sur les Mammifères marins, Formation, implication dans les fora internationaux traitant de thèmes sur les mammifères marins

2.2 Questionnaire plus spécifique relatif à chacune des espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I

A la section suivante, veuillez remplir le questionnaire pour chacune des espèces de mammifères aquatiques inscrites à l'Annexe I pour lesquelles votre pays est considéré comme un Etat de l'aire de répartition. Merci de compléter cette section en répondant succinctement à chacune des questions et de renvoyer, chaque fois que cela se présente, aux informations pertinentes contenues dans les rapports nationaux que votre pays a soumis aux conventions soeurs de la CMS - Ramsar, Convention sur la diversité biologique et CITES, pour n'en nommer que quelques-unes. (Joindre autant d'annexes que nécessaire.)

Nom de l'espèce:

Monachus monachus

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> Etude faite sur l'aire de repartition du phoque moine (cap blanc) 2008/2009

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

en diminution

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

en diminution

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

- Recherche
- Identification et établissement des zones protégées
- Surveillance
- Education/Conscientisation
- Protection de l'espèce
- Restauration de l'espèce
- Protection de l'habitat
- Restauration de l'habitat

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soi(en)t prise(s)?

> Le secretariat de la convention à Rome devrait redynamiser les contacts entre les points focaux de la convention de protection du phoque moine

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> Identification du ou des points focaux, prise de connaissance du calendrier du groupe de travail et élaboration d'un plan d'action

3. REPTILES

3.1 Questions générales concernant les espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I

1. La législation nationale en vigueur dans votre pays que vous avez citée dans le tableau I(a) (Informations générales) interdit-elle de prélever toutes les espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I?

Non

1a. Dans le cas où la législation en vigueur dans votre pays interdit de prélever des espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I, des dérogations ont-elles néanmoins été accordées?

Oui

2. Citez et décrivez tous les obstacles à la migration des espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I:

- Prises accidentelles
- Other

> Braconnage et autres

2a. Quelles sont les actions correctrices qui sont prises pour surmonter ces obstacles?

> Sensibilisation, application de la loi

2b. Veuillez fournir des détails sur les progrès ou succès des mesures prises.

> Atelier, réunion de sensibilisation

2c. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour venir à bout de ces obstacles?

> Appui financier, transfert de technologie

3. Quelles sont les pressions principales aux espèces de reptiles de l'annexe I (autre que de seuls obstacles à la migration)?

Other

> Prises accidentelles, Braconnage

3.2 Questionnaire plus spécifique relatif à chacune des espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I

A la section suivante, veuillez remplir le questionnaire pour chacune des espèces de reptiles inscrites à l'Annexe I pour lesquelles votre pays est considéré comme un Etat de l'aire de répartition. Merci de compléter cette section en répondant succinctement à chacune des questions et de renvoyer, chaque fois que cela se présente, aux informations pertinentes contenues dans les rapports nationaux que votre pays a soumis aux conventions soeurs de la CMS - Ramsar, Convention sur la diversité biologique et CITES, pour n'en nommer que quelques-unes. (Joindre autant d'annexes que nécessaire.)

Nom de l'espèce: *Chelonia mydas*

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> Rapports PRCM

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

non connu

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

non connu

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Surveillance

Protection de l'espèce

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soi(en)t prise(s)?

> Pas de données fiables sur cette population, manque de synergie des pays de la sous région

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> prendre les dispositions nécessaires pour répondre aux engagements

4. MAMMIFÈRES TERRESTRES

4.1 Questions générales concernant les espèces de mammifères terrestres inscrites à l'Annexe I

1. La législation nationale en vigueur dans votre pays que vous avez citée dans le tableau I(a) (Informations générales) interdit-elle de prélever toutes les espèces de mammifères terrestres inscrites à l'Annexe I?

Oui

Indiquez toute autre législation pertinente:

> Code de la chasse

1a. Dans le cas où la législation en vigueur dans votre pays interdit de prélever des espèces de mammifères terrestres inscrites à l'Annexe I, des dérogations ont-elles néanmoins été accordées?

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions (Inclure la date à laquelle l'exception a été notifiée au Secrétariat de la CMS en application de l'Article III(7) de la CMS) :

> période d'ouverture de la chasse (décembre à avril)

2. Citez et décrivez tous les obstacles à la migration des espèces de mammifères terrestres inscrites à l'Annexe I

Manque d'information

Braconnage

Manque de gestion transfrontalière

Législation insuffisante

Changement climatiques et sécheresse

2a. Quelles sont les actions correctrices qui sont prises pour surmonter ces obstacles?

> sensibilisation du secteur public, privé et état sur la loi

2b. Veuillez fournir des détails sur les progrès ou succès des mesures prises.

> résultat non atteint encore

2c. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour venir à bout de ces obstacles?

> soutien logistique (financier)

3. Quelles sont les pressions principales aux espèces de mammifères terrestres de l'annexe I (autre que de seuls obstacles à la migration)?

Commerce illégal

Braconnage

Législation insuffisante

3a. Quelles sont les actions qui ont été prises pour prévenir, réduire ou contrer les facteurs qui mettent en danger ou risquent de mettre en danger davantage les espèces de mammifères terrestres, au-delà des actions qui empêchent le comportement habituel de migration?

> manque d'un plan d'aménagement du territoire permettant de délimiter les différentes vocations des espaces

3b. Veuillez fournir des détails sur le progrès ou succès des mesures prises.

> Début des travaux dans ce sens

3c. Citez tous les facteurs qui sont susceptibles de limiter ces actions:

> financement, inventaire des ressources etc

3d. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour enrayer/limiter ces facteurs?

> financier, logistique, compétences

4.2 Questionnaire plus spécifique relatif à chacune des espèces des mammifères terrestres inscrites à l'Annexe I

A la section suivante, veuillez remplir le questionnaire pour chacune des espèces de mammifères terrestres inscrites à l'Annexe I pour lesquelles votre pays est considéré comme un Etat de l'aire de répartition. Merci de compléter cette section en répondant succinctement à chacune des questions et de renvoyer, chaque fois que cela se présente, aux informations pertinentes contenues dans les rapports

nationaux que votre pays a soumis aux conventions soeurs de la CMS - Ramsar, Convention sur la diversité biologique et CITES, pour n'en nommer que quelques-unes. (Joindre autant d'annexes que nécessaire.)

Nom de l'espèce: Gazella dorcas (les populations du Nord-Ouest de l'Afrique)

1. Indiquez les références bibliographiques des travaux publiés concernant la distribution de cette espèce:

> X

2a. Résumez les informations à votre disposition concernant la taille de la population (si connu):

non connu

2b. Récapitulez l'information sur la distribution (si connu):

non connu

3. Cochez les cases ci-après quand approprié et décrivez succinctement les différentes activités qui ont été poursuivies en faveur de cette espèce durant la période couverte par le rapport (veuillez indiquer le titre du projet ainsi que les coordonnées des personnes qui ont participé à celui-ci, dans la mesure où cette information est disponible):

Identification et établissement des zones protégées

> projet de création d'aires protégées en zone continentale

Contrôle de la chasse / braconnage

> le braconnage est formellement interdit par la loi des mesures d'application sont en vigueur

4. Au cas où aucune action n'aurait été prise en faveur de cette espèce au cours de la période couverte par le rapport, quels sont les facteurs qui ont empêché qu'une (des) action(s) soi(en)t prise(s)?

> création de vd'aires protegées ou de zones tampons

5. Quelles sont les activités à venir en faveur de la conservation de cette espèce?

> identification des zones humides eriger en aires protegées,

5. POISSON

5.1 Questions générales concernant les espèces de poisson inscrites à l'Annexe I

1. La législation nationale en vigueur dans votre pays que vous avez citée dans le tableau I(a) (Informations générales) interdit-elle de prélever toutes les espèces de poisson inscrites à l'Annexe I?

Oui

Indiquez toute autre législation pertinente:

> CODE DE LA CHASSE

1a. Dans le cas où la législation en vigueur dans votre pays interdit de prélever les espèces de poisson inscrites à l'Annexe I, des dérogations ont-elles néanmoins été accordées?

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions (Inclure la date à laquelle l'exception a été notifiée au Secrétariat de la CMS en application de l'Article III(7) de la CMS) :

> Periode d'abattage speciale des phacochères (diminution de l'espèce)

2. Relevez tous les obstacles à la migration des espèces de poisson inscrites à l'Annexe I:

Other

> manque de sensibilisation à la loi

2a. Quelles sont les actions correctrices qui sont prises pour surmonter ces obstacles?

> mise en application de la loi

2c. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour venir à bout de ces obstacles?

> soutien logistique et financier

3a. Quelles sont les actions qui ont été prises pour prévenir, réduire ou contrôler les facteurs qui mettent en danger ou risquent de mettre en danger davantage des espèces de poisson inscrites à l'Annexe I, au-delà des actions qui empêchent le comportement habituel de migration?

> Création de reseau d'aires protégées continentales

3b. Veuillez fournir des détails sur le progrès ou succès des mesures prises.

> Projets de loi sur les aires protégées et de création d'aires protégées

3c. Citez tous les facteurs qui sont susceptibles de limiter ces actions:

> lenteur du processus; fonds d'investissement

3d. De quel genre de soutien votre pays aurait-il besoin pour enrayer/limiter ces facteurs?

> financement

III. Espèces inscrites à l'Annexe II

1. INFORMATIONS SUR LA CONSERVATION DES ESPECES INSCRITES A L'ANNEXE II

Les informations concernant la conservation des espèces migratrices de l'Annexe II devant faire l'objet d'Accords sont contenues dans les rapports périodiques que les Etats Parties auxdits Accords doivent fournir aux secrétariats de ces Accords. Il apparait donc suffisant d'y faire référence ou, plutôt, de joindre une copie du dernier rapport qui a été soumis au Secrétariat de chaque Accord/Mémoire d'accord (MoU) auquel votre pays est Partie.

MdE sur les tortues marines de la côte atlantique de l'Afrique (1999)

Date du dernier rapport:

> 28/02/08

Période couverte:

> 2007-2016

2. QUESTIONNAIRE CONCERNANT LES ACCORDS DE LA CMS

Questions sur le développement de nouveaux Accords de la CMS relatifs aux Bird Species

1. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il été à l'**origine** de la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Bird Species de l'Annexe II?

Oui

Si tel est le cas, où en est(ont) l'(les) accord(s)?

> Convention entre le Pnba/Tour de valet 2003-2008

2. Au cours de la période couverte par le rapport, votre pays a-t-il **participé** à la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux projets d'Accord de la CMS, y compris Mémoires d'accord, pour répondre aux besoins en matière de conservation des espèces de Bird Species inscrites à l'Annexe II?

Oui

Si tel est le cas, veuillez donner des précisions:

> Protocole de partenariat dans le cadre du Flamant

3. Dans le cas où votre pays serait à l'origine ou participe à la mise au point d'un ou plusieurs nouveaux Accords, y compris Mémoires d'accord, de quel genre de soutien aurait-il besoin pour initier ou participer au développement de cet ou ces instruments?

> Participation de plusieurs personnes pour mieux comprendre vos documents et le système CMS

4. Votre pays a-t-il l'intention dans un avenir proche de préparer un ou plusieurs Accords de la CMS, y compris Mémoires d'accord, sur les Bird Species?

Oui

4.1. Si tel est le cas, veuillez donner des précisions:

> La Mauritanie est un pays d'attraction des oiseaux, vu son importance sur le plan indicateur, nous espérons ces accords et Mémoires.

